

MARCHES PUBLICS DE TRAVAUX

ACTE D'ENGAGEMENT

Lot

POUVOIR ADJUDICATEUR :
COMMUNE DE VEILLEINS (41230)

RESTAURATION DES COUVERTURES DE LA NEF
DE L'EGLISE SAINT MARTIN

Procédure adaptée soumise aux dispositions des articles L 2123-1 et R 2123-1-1°
du code de la Commande Publique

Maîtrise d'œuvre :

Cabinet Jean-Philippe BARTHEL
Architecte
11 rue du Général Galebent
41000 BLOIS
Tél : 09 65 23 86 20

E.C.P.
Economiste de la construction
28, rue Franciade
41000 BLOIS
Tél : 02 54 74 43 42

Pouvoir Adjudicateur :

Monsieur le Maire de la commune de Veilleins (41230)

Désignation de la personne habilitée à donner les renseignements prévus au code de la Commande Publique :

Monsieur le Maire de la commune de Veilleins (41230)

Comptable public assignataire des paiements :

Monsieur le Trésorier Principal de Romorantin-Lanthenay

DATE DU MARCHÉ

.....

MONTANT

..... **€uros TTC**

ACTE D'ENGAGEMENT Veilleins (41) Restauration des couvertures de la nef de l'Eglise Saint Martin	A.E. page n° 2
--	---

ACTE D'ENGAGEMENT
(Formule A - Entreprise individuelle - Société)

ARTICLE 1er - CONTRACTANT

Je soussigné,

nom et prénom
agissant en mon nom personnel
domicilié à (adresse complète et numéro de téléphone)
.....
inscrit au Registre du Commerce et des Sociétés ou Répertoire des Métiers de
..... sous le numéro
immatriculé à l'INSEE sous le numéro SIRET (14 chiffres)
code d'activité économique principal (APE)

OU

agissant au nom et pour le compte de la Société
dont le siège social est (adresse complète et numéro de téléphone)
.....
société au capital de
inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de
..... sous le numéro
immatriculée à l'INSEE sous le numéro SIRET (14 chiffres)
code d'activité économique principale (APE)

Après avoir pris connaissance du Cahier des Clauses Administratives Particulières (C.C.A.P.) et des documents qui y sont mentionnés, et après avoir établi la déclaration prévue au code de la Commande Publique,

M'ENGAGE sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter les travaux qui me concerne, dans les conditions ci-après définies.

L'offre présentée ne me lie toutefois que si son acceptation m'est notifiée dans le délai de 90 jours (quatre-vingt-dix) à compter de la date limite de remise des offres fixée par le règlement de consultation.

ACTE D'ENGAGEMENT Veilleins (41) Restauration des couvertures de la nef de l'Eglise Saint Martin	A.E. page n° 3
--	---

ACTE D'ENGAGEMENT
(Formule B - Entreprises groupées solidaires ou conjointes)

ARTICLE 1er - CONTRACTANTS

Nous soussignés,

nom et prénom

☐ agissant en mon nom personnel ou sous le nom de
domicilié à (adresse complète et numéro de téléphone)

☐ agissant au nom et pour le compte de la société
dont le siège social est (adresse complète et numéro de téléphone)

société au capital de

inscrit au Registre du Commerce et des Sociétés ou Répertoire des Métiers de

..... sous le numéro

immatriculé à l'INSEE sous le numéro SIRET (14 chiffres)

code d'activité économique principale (APE)

ET

nom et prénom

☐ agissant en mon nom personnel ou sous le nom de
domicilié à (adresse complète et numéro de téléphone)

☐ agissant au nom et pour le compte de la société
dont le siège social est (adresse complète et numéro de téléphone)

société au capital de

inscrit au Registre du Commerce et des Sociétés ou Répertoire des Métiers de

..... sous le numéro

immatriculé à l'INSEE sous le numéro SIRET (14 chiffres)

code d'activité économique principale (APE)

ET

nom et prénom

☐ agissant en mon nom personnel ou sous le nom de
domicilié à (adresse complète et numéro de téléphone)

☐ agissant au nom et pour le compte de la société
dont le siège social est (adresse complète et numéro de téléphone)

société au capital de

inscrit au Registre du Commerce et des Sociétés ou Répertoire des Métiers de

..... sous le numéro

immatriculé à l'INSEE sous le numéro SIRET (14 chiffres)

code d'activité économique principale (APE)

ET

nom et prénom

ACTE D'ENGAGEMENT Veilleins (41) Restauration des couvertures de la nef de l'Eglise Saint Martin	A.E. page n° 4
--	---

☐ agissant en mon nom personnel ou sous le nom de
domicilié à (adresse complète et numéro de téléphone)

☐ agissant au nom et pour le compte de la société
dont le siège social est (adresse complète et numéro de téléphone)
société au capital de

inscrit au Registre du Commerce et des Sociétés ou Répertoire des Métiers de
..... sous le numéro
immatriculé à l'INSEE sous le numéro SIRET (14 chiffres)
code d'activité économique principale (APE)

☐ Les entreprises ci-dessus sont groupées solidaires et l'entreprise
est leur mandataire.

☐ Les entreprises ci-dessus sont groupées conjointes et l'entreprise
est leur mandataire.

Après avoir pris connaissance du Cahier des Clauses Administratives Particulières (C.C.A.P.) et des documents qui y sont mentionnés et après avoir établi la déclaration prévue au code de la Commande Publique, nous engageons sans réserve, en tant qu'entreprises groupées solidaires, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus à exécuter les travaux qui nous concernent respectivement, dans les conditions ci-après définies.

L'offre ainsi présentée ne nous lie toutefois que si son acceptation nous est notifiée dans un délai de 90 jours (quatre-vingt-dix) à compter de la date limite de remise des offres fixée par le règlement de consultation (R.C.).

ACTE D'ENGAGEMENT Veilleins (41) Restauration des couvertures de la nef de l'Eglise Saint Martin	A.E. page n° 5
---	---

page n° 5

2.1 Les modalités de variation des prix sont fixées au C.C.A.P.
2.2 Le présent marché est conclu à prix unitaire pour les lots 1 et 2.
2.3 Le présent marché est conclu à prix forfaitaire pour le lot 3.

L'évaluation de l'ensemble des travaux du présent lot telle qu'elle résulte des BPU/DPGF est :

Montant H.T. :	 €
T.V.A. au taux de %, soit :	 €
Montant T.V.A. incluse :	 €

□ Groupe ment conjoint

<u>Désignation du co-traitant</u>	<u>Prestation</u>	<u>Montant H.T.</u>	<u>Total T.T.C.</u>
	<u>TOTAL</u>		

Valeur de l'offre TTC en € (*en lettres*) =

ACTE D'ENGAGEMENT Veilleins (41) Restauration des couvertures de la nef de l'Eglise Saint Martin	A.E. page n° 6
---	------------------------------

ARTICLE 3 - SOUS-TRAITANCE

3.1. Montant sous-traité désigné au marché

☐ Prestataire unique

Le montant total des prestations que **j'envisage** de sous-traiter conformément à ces annexes est de :

Montant H.T. : €
Montant T.V.A. incluse : €

Les déclarations et attestations des sous-traitants recensés dans les annexes, sont jointes au présent acte d'engagement.

☐ Groupement solidaire

Le montant total des prestations que **nous envisageons** de sous-traiter conformément à ces annexes est de :

Montant H.T. : €
Montant T.V.A. incluse : €

Les déclarations et attestations des sous-traitants recensés dans les annexes, sont jointes au présent acte d'engagement.

☐ Groupement conjoint

Le montant total des prestations que **nous envisageons** de sous-traiter conformément à ces annexes est de :

N° du cotraitant	Montant hors TVA	Montant TVA incluse
Total		

Les déclarations et attestations des sous-traitants recensés dans les annexes, sont jointes au présent acte d'engagement.

3.2. Créance présentée en nantissement ou cession

☐ Prestataire unique

Le montant maximal, TVA incluse, de la créance que **je pourrai** présenter en nantissement ou céder est ainsi de : €

☐ Groupement solidaire

Le montant maximal, TVA incluse, de la créance que **nous pourrons** présenter en nantissement ou céder est ainsi de :

Cotraitant 1	Cotraitant 2	Cotraitant 3	Cotraitant 4	Cotraitant 5

ACTE D'ENGAGEMENT	A.E.
Veilleins (41) Restauration des couvertures de la nef de l'Eglise Saint Martin	page n° 7

☐ Groupement conjoint

Le montant maximal, TVA incluse, de la créance que **nous pourrons** présenter en nantissement ou céder est ainsi de :

Cotraitant 1	Cotraitant 2	Cotraitant 3	Cotraitant 4	Cotraitant 5

ARTICLE 4 – DELAIS D'EXECUTION

Le délai d'exécution de l'ensemble du chantier est de **9 mois** :

La période de préparation est incluse à ces délais.

Le délai d'exécution est fixé à compter de la date indiquée sur l'ordre de service prescrivant de commencer les travaux.

ARTICLE 5 - PAIEMENTS

Selon le code de la Commande Publique, le délai global de paiement d'un marché public ne peut excéder 30 jours.

Prestataire unique et groupement solidaire

Le pouvoir adjudicateur se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte ouvert :

Au nom de :

Coordonnées de l'établissement bancaire :

Code banque : Code guichet :

Numéro de compte : Clé RIB :

Toutefois, le pouvoir adjudicateur se libérera des sommes dues aux sous-traitants payés directement en en faisant porter les montants au crédit des comptes désignés dans les annexes, les avenants ou les actes spéciaux.

Groupement conjoint

Le pouvoir adjudicateur se libérera des sommes dues aux différents destinataires en en faisant porter les montants au crédit des comptes désignés à l'annexe qui sera créée et jointe au présent acte d'engagement par les cotraitants.

Avance forfaitaire

Selon les dispositions de l'article 5.2 du CCAP, l'entrepreneur déclare :

- ☐ refuser de percevoir l'avance forfaitaire,
☐ accepter de percevoir l'avance forfaitaire.

Fait en un seul original à , le

Signature(s) du/des prestataire(s)

(faire précéder la signature de la mention manuscrite « Lu et Accepté »)

ACTE D'ENGAGEMENT Veilleins (41) Restauration des couvertures de la nef de l'Eglise Saint Martin	A.E. page n° 8
--	---

Cadre réservé à la commune

Accepté la présent acte d'engagement pour valoir marché arrêté à la somme : A, le Le Pouvoir Adjudicateur,
--

NOTIFICATION

Reçu notification du marché le : 20

Le Prestataire ou mandataire du groupement

Reçu l'avis de réception postal de la notification du marché signé le
par le prestataire ou mandataire du groupement.

Pour le Pouvoir Adjudicateur

